JOURNAL ÉCHO DES PLAINES



Dù la nature fait bien les choses

Volume 32, numéro 2

Octobre 2022



MOT DE LA MAIRESSE

Dans un peu moins d'un mois, le Conseil et moi-même terminerons déjà la première année de notre mandat à titre d'élus municipaux. C'est un défi magnifique, mais non sans embûches, vous vous en doutez bien !

En raison des enjeux de main-d'œuvre qui sévissent un peu partout dans la région, nous sommes d'autant plus heureux de vous annoncer que notre équipe de travail est dorénavant complète et que nous pourrons (on se croise les doigts), poursuivre nos réalisations plus aisément. L'automne est bien entamé et les projets ne manqueront pas !

Novembre 2022 marquera le début du processus de planification stratégique conjoint avec la MRC Maria-Chapdelaine. Le conseil municipal entamera simultanément une préparation budgétaire rigoureuse afin de réaliser les objectifs qui en découleront.

Voilà pourquoi nous vous réitérerons notre désir de redémarrer avec vous des activités communautaires, culturelles et sportives. Votre implication est primordiale pour redynamiser notre milieu de vie et redonner de la couleur à notre belle municipalité.

Vos idées sont donc plus que jamais, les bienvenues. On compte sur vous!



Martine Verville



Dans ce numéro:

- Mot de la mairesse
- Info-municipale
- Changement d'heure
- Babillard
- Bibliothèque
- Club FADOQ «La Bonne Humeur»

•

MUNICIPALITÉ SAINT-EDMOND-LES-PLAINES

ISSN 1203-1380

INFO-MUNICIPALE

SÉANCES DU CONSEIL EN BREF: 3 OCTOBRE 2022

ADMINISTRATION

- Acceptation des comptes de septembre 2022 : du fonds général de 19 939,61 \$ et du fonds d'immobilisation de 309 205,21 \$.
- Nomination de Martine Verville, mairesse, comme représentante de la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines au conseil d'administration de la Régie GEANT en remplacement de Carolle Bouchard

VOIRIE

- Budget de 20 000 \$ alloué au profilage/reprofilage ciblé de fossés
- Budget de 5 000 \$ alloué au broyage de végétation des fossés

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Nouveau prix de vente de terrains municipaux

CORRESPONDANCE

Don de 150 \$ au Groupe Espoir





BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque est ouverte tous les mercredis soirs de 19 h à 20 h 30.

Nous avons acheté de nouveaux volumes très intéressants qui peuvent vous plaire. Venez nous rencontrer pour trouver ce que vous aimeriez lire.

Les bénévoles vous attendent.

Lucie Côté, coordonnatrice.

COUPURE D'AQUEDUC

Il y aura coupure du service d'aqueduc dans la journée du 17 octobre pour une durée approximative de 4 heures. Cette coupure est en lien à la connexion des étangs aérés.

Nous demandons la collaboration de tous les utilisateurs afin d'éviter autant que possible l'utilisation du système d'égout.

CLUB FADOQ « LA BONNE HUMEUR»

Le comité de direction « La Bonne Humeur » vous invite cordialement à un après-midi folklorique qui aura lieu le dimanche 16 octobre 2022 au Chalet des Loisirs de 12 h 30 à 17 h 30. Animation musicale avec orchestre.

Bienvenue à tous les musiciens et la population!

Le Club reprend ses activités et vous accueillera pour le café rencontre tous **les jeudis après-midi de 13 h 30 à 16 h,** si la température le permet nous poursuivrons à l'extérieur, sinon le local du Club sera à votre disposition. Au plaisir de fraterniser.

Bienvenue à tous les membres et non membres!

COMITÉ FORÊT HABITÉE — SAINT-EDMOND-LES-PLAINES

Les assemblées générales annuelles pour les années 2020 et 2021 se tiendront le **jeudi 10 novembre 2022** à 19 h à la salle du Conseil municipal.

Bienvenue à tous!

À VENDRE

Ensemble de salle à manger ayant appartenu à M. le curé Maurice Lévesque qui lui avait été donné par ses parents. L'ensemble comprend : 1 table et 6 chaises, 1 bahut de 6 pieds, 1 bahut de 4 pieds et un vaisselier. Acheteur sérieux seulement.

Jean-Marc Fontaine 514-816-0266

URBANISME

INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

Maxime Fortin, inspecteur

Téléphone : 418 637-5273

Courriel: inspection@regiegeant.ca

Sera présent au bureau municipal tous les VENDREDIS



CE CERTIFICAT DOIT ÊTRE AFFICHÉ DANS UN ENDROIT VISIBLE

Quiconque désire réaliser des travaux pour édifier, implanter, reconstruire, agrandir, transformer, rénover (intérieur ou extérieur) ou démolir doit, au préalable, obtenir de l'inspecteur municipal, un permis l'autorisant à procéder. Le permis vous assure de la conformité de votre projet à la réglementation.

Prévoyez de faire la demande de permis avant le début des travaux.

Veuillez noter que l'inspecteur en bâtiment dispose de 30 jours pour délivrer le permis.



CHANGEMENT D'HEURE

LE 6 NOVEMBRE À 2 H.

ON VÉRIFIE LES DÉTECTEURS DE FUMÉE!

Signe que l'hiver n'est plus très loin, on doit reculer l'heure dans la nuit du **5 au 6 novembre** prochain.

De plus, nous vous rappelons de procéder à la vérification des piles de vos détecteurs de fumée.



Pour nous joindre

Saint-Edmond-les-Plaines

561, rue Principale

Conseil municipal

Martine Verville, mairesse
Josée Lavoie, conseillère siège #1
Carolle Bouchard, conseillère siège #2
Martial Gauthier, conseiller siège #3
Bruno Simard, conseiller siège #4
Tony Paré, conseiller siège #5
Marlène Deschesnes, conseillère siège #6

Services municipaux

Martine Verville, mairesse maire@stedmond.ca, 418 274-3069 poste 3300

Alexandre Pigeon, directeur général et greffier-trésorier,

dg@stedmond.ca, 418 274-3069 poste 3303

Danielle Bernard, adjointe à la direction admin@stedmond.ca, 418 274-3069 poste 3301

Karen Gaudreault, responsable des travaux publics voirie@stedmond.ca, 418 618-3069

418 274-3069

(Qc) G0W 2M0

admin@stedmond.ca

Heures d'ouvertures Lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h Vendredi de 8 h à 12 h